

**Annexe I**

**Diplôme de compétence en langue française professionnelle de premier niveau (DCLFP)**

Référentiel de certification

	Capacités démontrées	NIVEAU A1.2	NIVEAU A2	
			NIVEAU A2.1	NIVEAU A2.2
	Caractéristiques générales	Repérage de quelques éléments isolés. Échanges à l'aide de formules stéréotypées.	Repérage d'éléments simples. Transmission simple et brève dans des situations de communication clairement identifiées.	Repérage d'éléments essentiels. Transmission intelligible dans des situations de communication clairement identifiées.
<b>D O M A I N E S</b>	Compréhension de l'écrit et de l'oral	Repérage de quelques éléments courants liés à l'environnement immédiat.	Repérage d'éléments factuels en lien avec des contextes connus.	Repérage d'éléments factuels essentiels en lien avec des contextes prévisibles.
	Production écrite et orale	Reproduction de quelques éléments simples ou stéréotypés.	Reproduction le plus souvent intelligible des éléments repérés.	Reproduction intelligible des éléments essentiels.
	Interaction	Réponses brèves à des questions simples. Échange dépendant de répétitions et de reformulations.	Questions et réponses simples. Communication fragmentée avec reformulations.	Questions et réponses dans le cadre d'une communication facilitée par l'empathie de l'interlocuteur.